

LE SOCIALISME

Le 8 avril 2024

Depuis la dernière causerie, à plusieurs reprises j'ai été tenté de partager des réflexions ou des analyses, j'ai commencé à écrire, puis j'ai renoncé et tout effacé. Je me suis dit à quoi bon, autant consacrer plus de temps aux Indiens que je côtoie et qui me le rendent bien, au moins j'ai l'impression de servir à quelque chose, plutôt que perdre mon temps et préserver ma santé.

De quoi le « *quoi qu'il en coûte* » est-il révélateur ? Je ne fais ici qu'effleurer le sujet, qui à bien des égards fournit un tas d'indications sur la manière dont évolue le capitalisme mondial, et comment se disposent les principaux acteurs de la lutte des classes. Cela devrait nous inciter forcément à revoir notre conception de la lutte de classe, laissons cela de côté puisque cela n'intéresse personne apparemment, dommage, car c'était l'essentiel.

Le dernier sujet qui m'était venu à l'esprit un matin au réveil, était relatif au « *quoi qu'il en coûte* » qui finalement a confirmé l'analyse que j'avais fournie sur le capitalisme il y a de cela de nombreuses années, lorsque j'évoquais la mise en place d'un système financier mafieux par le clan de l'oligarchie financière anglo-saxonne le plus puissant susceptible d'empêcher l'effondrement de l'économie mondiale ou la survenue d'une crise sociale menaçant l'existence du capitalisme, supprimant du même coup la condition indispensable à une révolution prolétarienne mettant à l'ordre du jour un changement de régime politique et social, ce qui supposait au préalable la neutralisation du mouvement ouvrier.

Un jour un militant m'avait expliqué que mon analyse était scabreuse, parce que si l'oligarchie financière disposait des moyens de contrôler l'ensemble de l'économie mondiale et de fabriquer autant de fausse monnaie qu'elle le souhaitait pour faire face à une crise financière, pourquoi n'en userait-elle pas en cas de crise sociale pour éviter que les masses se mobilisent et menacent leur système économique, pourquoi si elle était en mesure d'instrumentaliser les contradictions du capitalisme ne mettrait-elle pas généreusement des milliards de dollars ou d'euros à la disposition des Etats pour qu'ils les distribuent aux classes populaires, voire à certaines couches des classes moyennes frappées par une crise...

Or, c'est exactement ce qui s'est passé à partir de janvier 2020, lorsque Macron et son gouvernement sont intervenus à hauteur de centaines de milliards d'euros, pas seulement pour soutenir des entreprises en difficulté, mais aussi en direction des classes populaires et certaines couches des classes moyennes, afin que leurs revenus ne chutent pas brutalement et éviter que des millions de travailleurs ne se retrouvent au chômage du jour au lendemain.

En aparté. Il y a tout lieu de penser que s'ils étaient intervenus de la même manière au début du XXe siècle et dans les années 20-30, l'économie allemande ne se serait pas effondré, Hitler ne serait pas parvenu au pouvoir, le nazisme ne serait pas développé, l'antisémitisme ne serait pas propagé, les ailes du sionisme auraient été coupées, la partition de la Palestine n'aurait pas eu lieu non plus, quant à la Seconde Guerre mondiale, elle était pour ainsi dire inévitable, ils auraient bien trouvé un autre prétexte pour la déclencher...

Il va de soi que ce n'est pas Macron qui a pris cette initiative, mais les maîtres de Davos qui lui ont dictée. Cette crise qui avait été délibérément provoquée depuis le Forum économique mondial est passée. On observera une fois de plus que le capitalisme ne s'est pas effondré, la menace qui pesait sur lui a été écartée, les travailleurs ne se sont pas massivement mobilisés, le mouvement ouvrier a joué son rôle de rempart du régime, les institutions de la Ve République ont été préservées, les oligarques ont accru leur fortune et leur pouvoir comme jamais, bref ils ont atteint l'essentiel de leurs objectifs économiques et politiques.

Qui osera le nier ?

Franchement, il faudrait être particulièrement de mauvaise foi pour nier ce constat. Ce qui me pose un problème, c'est que je ne l'ai lu nulle part tel quel, je dis bien tel quel. Quelle en est la signification politique, quels enseignements politiques peut-on en tirer ? Puisque j'avais déjà tenu cette analyse il y a 10 ou 15 ans en arrière, je n'ai ni l'envie ni le temps d'y revenir, disons seulement, qu'on ne peut pas aborder le capitalisme et le monde dans lequel nous vivons, comme ils se présentaient vers la fin du XIXe siècle ou au début du XXe, c'est aussi simple que cela, trop apparemment.

Quand on cessera de confondre nos intérêts individuels avec les intérêts collectifs de la classe ouvrière, ce dont on n'a pas consciemment évidemment ; quand on voudra bien admettre modestement que, si on n'est pas en mesure d'interpréter la situation ou on ne comprend pas grand-chose, cela signifie forcément qu'on est sous influence de l'idéologie de la classe dominante ou il y a quelque chose qui nous a échappé ; quand on voudra bien revenir aux principes de base ou s'en tenir aux faits, peut-être pourra-t-on entrevoir qu'il existe effectivement une issue politique, une alternative au capitalisme, un moyen de vaincre l'oligarchie, de réaliser le socialisme.

Cela nécessite de faire preuve de beaucoup de patience et de détermination, de courage et de volonté, d'avoir conscience pas seulement de ce qu'on ne veut plus, mais aussi ce qu'on veut vraiment, c'est-à-dire, renouer avec les profondes aspirations à la justice sociale et à la liberté de notre jeunesse, elles étaient parfaitement légitimes à cette époque et elles le sont restés tout au long de notre vie, sauf qu'à un moment donné on les a perdues de vue ou abandonnées, de faire preuve de mesure, de nuance, de réflexion, de logique, de discernement, de perspicacité, de lucidité, de discipline, etc. lorsqu'on aborde un sujet ou une question particulière, lorsqu'on doit traiter un évènement, sans a priori, sans s'en remettre à un dogme, à une théorie ou une doctrine, à des formules apprises par cœur, sans arrière-pensée, etc. On doit étudier sérieusement chaque hypothèse ou analyse, scénario, conclusion, qui le mérite, on doit tout comparer, comparer ce qui est comparable après évaluation, on dispose d'un tas d'indices qui nous aident à démêler le vrai du faux, il faut s'en servir et vérifier leur pertinence. Rien ne doit être laissé au hasard ou sans explication, y compris les idées qu'on ne partage pas, on doit en trouver l'origine et la signification, sous peine qu'elles s'infiltreront dans notre cerveau à notre insu. En lisant dans des blogs de nombreux commentaires de personnes apparemment bien intentionnées au départ ou humanistes, j'ai pu constater qu'elles étaient plus ou moins sous l'emprise de l'idéologie fasciste ou totalitaire, cela devrait faire réfléchir.

Une fois qu'on a adopté un tel état d'esprit et qu'on s'y tient, je vous assure qu'on y voit beaucoup plus clair...

Il se peut que le blog ne soit pas actualisé les prochaines semaines, parce qu'avec l'été et la chaleur, près de 40°C hier à l'ombre, je me sens très fatigué et je peine à me concentrer, j'ai de gros problèmes respiratoires et je dois me reposer impérativement.

Chez nous, outre moi et ma compagne indienne (Selvi), vit sa mère (Virama) de plus de 90 ans totalement dépendante, 3 chiens et 3 chiots dont il faut aussi s'occuper, chacun bénéficie d'un repas à la carte préparé maison, et à partir de la semaine prochaine, le fils (Manikandan) de Selvi et son épouse (Divia) avec leur bébé de 2 mois vont venir s'installer la journée chez nous. Il va donc falloir que je gère au mieux tout ce petit monde, heureusement, ils sont adorables et moins chiants que la plupart des Français et des Indiens.

Bref, beaucoup d'agitation autour de moi en perspective incompatible avec la concentration intellectuelle, et dans trois semaines se sera les vacances scolaires et la pension de famille s'agrandira encore, on récupèrera la petite fille (Vomsika) de 9 ans ! Je pouvais refuser. Pourquoi ? Cela me fait une nouvelle famille, la famille que je n'ai pas pu avoir à cause de ma première épouse française, donc je suis un grand-père comblé malgré tout.

En les observant j'apprends encore un tas de choses, c'est merveilleux, et tout le monde est si gentil avec moi, ils sont adorables, j'aime les hommes et la vie en général, donc tout est dans l'ordre des choses. C'est tout le malheur que je vous souhaite sincèrement.

Suite de l'attaque informatique contre le blog et autres soucis informatiques.

Hormis le bloc-notes et le fichier Word de la dernière causerie qui avaient été neutralisés par un intrus, tous les autres bloc-notes et fichiers Word s'ouvrent normalement, donc je ne suis pas devenu parano, de plus, le fichier CorelDraw où figurait la nouvelle image que je comptais mettre dans la page d'accueil du blog a été également piraté, donc je ne peux pas accusé Microsoft puisque CorelDraw ne fait pas partie de ses applications, les autres fichiers Corel n'ont pas été endommagés, c'était donc bien uniquement mes causeries qui étaient visées.

Là encore, heureusement j'en avais une copie (CorelDraw) dans un disque dur externe, je le connecterai à l'ordinateur une fois que j'aurai fermé Internet de manière à ce qu'il ne puisse pas aussi être attaqué, quelle prise de tête !

Je ne sais plus si je vous l'ai dit, l'autre ordinateur (portable) est bloqué depuis une semaine, là c'est pire ou la totale, il s'ouvre bien, mais impossible d'accéder à la moindre application, le moindre dossier ou fichier, je pense qu'il va falloir recharger Windows10 et toutes les applications, quelle merde et perte de temps !

Depuis que j'avais écrit ces lignes, mon beau-fils est passé chez moi et son pote s'est connecté à mon ordinateur pour l'ausculter depuis son bureau. Je n'avais jamais vu cela, sans toucher quoi que ce soit, je l'ai vu se balader à distance dans mon ordinateur, c'est magique ! Il a bricolé je ne sais pas quoi, et il m'a filé quelques instructions, je les ai suivies et depuis cela semble fonctionner normalement. 30 menaces ont été détectées en scannant le disque dur, dont une quinzaine élevées ou graves, Microsoft Defender a fait le ménage ensuite. Le lendemain 25, le jour suivant 15 seulement, le lendemain1 seule menace élevée, chaque fois

ensuite on passe un coup de balai et on redémarre, je le fais une fois par jour dorénavant. Dès que je bosse et que je n'ai plus besoin d'Internet, je me déconnecte par sécurité, et surtout je sauvegarde tout sur le disque dur externe que je déconnecte quand j'utilise Internet. Bref, il faut prendre quelques précautions simples et ne pas paniquer.

Dorénavant on est tributaire de ces putains de machines, c'est l'horreur en somme parce qu'elles fonctionnent rarement correctement très longtemps. On a très bien vécu sans, et on pourrait très bien s'en passer. Cette technologie a envahi notre existence sans que cela soit justifié. Plus de démocratie, de liberté, gain de temps, utile, etc. j'ai plutôt l'impression que cela a abouti au résultat inverse dans tous les domaines, cauchemardesque dans la mesure où la plupart des gens ne concevraient pas de s'en passer, ils sont encore plus asservis qu'avant, le voilà le résultat.

Les emmerdes volant en escadrille de préférence, il n'est plus possible de télécharger gratuitement des vidéos YouTube avec Video DownloadHelper, un énorme QR Code s'incruste à l'écran, il faut casquer pour le retirer, du coup j'ai balancé cette application que j'utilisais depuis des années, dommage. J'ai galéré pour en trouver une autre vraiment gratuite, mais j'y suis arrivé, apparemment. Avant j'en avais téléchargées 3 soi-disant gratuites... qui se sont avérées payantes, des procédés de petits escrocs minables, j'ai perdu plusieurs heures et j'ai failli y laisser mes nerfs ! Là je ne passe plus par un logiciel ou une application à télécharger, je file l'adresse de la vidéo à télécharger à un portail, et en deux clics le téléchargement démarre, c'est un peu lent, mais cela fonctionne apparemment, vaut mieux être prudent ! Je vous file l'adresse : <https://ssyoutube.com/fr61iG/youtube-to-mp4>

Le processus de vérification du disque dur de votre ordinateur (Windows10)

(Entre 1 à 3 heures, temps pendant lequel vous pouvez faire autre chose ou vous absenter, utiliser normalement votre ordinateur, aucune perte de données, ne vous inquiétez pas.)

Cliquez sur le bouton démarrage en bas à gauche de l'écran.

Allez à Sécurité Windows et ouvrir.

- Protection contre les virus et menaces
- Option d'analyse
- Analyse complète
- Cliquez sur Analyse maintenant
- Quand l'analyse est terminée :
- Cliquez sur Intervenir

Le 5 avril à 13h, à nouveau attaques en cascade, j'ai perdu le contrôle de l'ordinateur et j'ai dû le débrancher. Le 6 et les 7, plus aucune menace. Le 8 au matin, l'ordinateur se met automatiquement à réparer le disque D, cela prendra 2h30 ! Qu'est-ce qu'il lui a pris, je l'ignore. A suivre

Totalitarisme. Un régime toujours plus liberticide. Comment veulent-ils nous faire taire ? Mode d'emploi.

J-C – Si cette loi est adoptée, l'existence de notre blog est menacée comme celle de milliers d'autres, car il suffira à tout acteur politique ou autres de faire valoir que dans une causerie ou un article que j'aurais reproduit y figurait un contenu, je cite : « *portant atteinte à sa dignité ou présentant à son égard un caractère injurieux, dégradant ou humiliant, ou créant à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.* » pour porter plainte contre moi.

Vous citez à juste titre le nom d'une personne qui serait mêlée de près ou de loin à une affaire ou à un évènement, et le tour est joué. Ils auraient rétabli le délit d'opinion des régimes despotiques.

Vous constaterez dans ce projet de loi, que la notion de cyberharcèlement a totalement disparu, c'est expliqué pourquoi dans le passage intitulé « *Objet* ». En réalité, le cyberharcèlement n'était qu'un prétexte pour s'en prendre à la liberté d'expression en général.

ASSEMBLÉE NATIONALE N° 2404

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 26 mars 2024

SÉNAT N° 470

Enregistré à la Présidence du Sénat le 26 mars 2024

PROJET DE LOI

visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique,

TEXTE ÉLABORÉ PAR LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE

Projet de loi visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique

TITRE II

PROTECTION DES CITOYENS DANS L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Article 5 bis

Après la section 4 du chapitre II du titre II du livre II du code pénal, est insérée une section 4 bis ainsi rédigée :

« Section 4 bis

« De l'outrage en ligne

« Art. 222-33-1-2. – I. – Est puni de 3 750 euros d'amende et d'un an d'emprisonnement le fait, hors les cas prévus aux articles 222-17 à 222-18-1, 222-33-1 et 222-33-2 à 222-33-2-3 du présent code et aux troisième et quatrième alinéas de l'article 33 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, **de diffuser en ligne tout contenu qui soit porte atteinte à la dignité d'une personne ou présente à son égard un caractère injurieux, dégradant ou humiliant, soit crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.**

« Est considéré comme diffusé en ligne au sens du présent article tout contenu transmis au moyen d'un service de plateforme en ligne défini au 4 du I de l'article 6 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, d'un service de réseaux sociaux en ligne ou d'un service de plateformes de partage de vidéo au sens du règlement (UE) 2022/1925 du Parlement européen et du Conseil du 14 septembre 2022 relatif aux marchés contestables et équitables dans le secteur numérique et modifiant les directives (UE) 2019/1937 et (UE) 2020/1828.

« Les personnes reconnues coupables du délit prévu au présent article encourent également les peines complémentaires suivantes :

« 1° La peine de stage prévue aux 1°, 4°, 5° ou 7° de l'article 131-5-1 du présent code ;
« 2° L'interdiction d'utiliser un compte d'accès à un service en ligne prévue au 12° bis de l'article 131-6 ; cette interdiction est prononcée pour une durée de six mois au plus.

« II. – Pour le délit prévu au I du présent article, l'action publique peut être éteinte, dans les conditions prévues aux articles 495-17 à 495-25 du code de procédure pénale, par le versement d'une amende forfaitaire d'un montant de 300 euros. Le montant de l'amende forfaitaire minorée est de 250 euros et le montant de l'amende forfaitaire majorée est de 600 euros. »

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/116b2404_texte-adopte-commission.pdf

Objet

Les auditions conduites par le rapporteur et par la commission en formation plénière ont mis au jour les difficultés posées, en matière de harcèlement en ligne, par la réponse pénale classique. En effet, le cyber-harcèlement ne fait pas l'objet d'une définition autonome par le code pénal et se trouve couvert par les infractions existantes de harcèlement (qu'il s'agisse de harcèlement simple, de harcèlement scolaire ou de harcèlement du conjoint) ; or il s'agit de faits graves, passibles de peines lourdes, qui supposent – légitimement – la tenue d'un procès et, en amont de celui-ci, la conduite d'une enquête, parfois longue, pour garantir le respect des droits de toutes les parties. La sanction pénale intervient ainsi plusieurs mois, voire plusieurs années après commission des faits.

Face à ce constat, le présent amendement propose la création d'**un délit d'outrage en ligne**, inspiré de l'outrage sexiste et sexuel et pouvant faire l'objet **d'une sanction immédiate par le biais d'une amende forfaitaire délictuelle**, outil qui a fait la preuve de son efficacité pour certains délits.

Cette nouvelle infraction serait ainsi caractérisée :

- elle porterait sur la diffusion, par le biais d'une plateforme en ligne au sens du RSN, **de contenus de toute nature portant atteinte à la dignité d'une personne ou présentant à son égard un caractère injurieux, dégradant ou humiliant, ou créant à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.**

En complément.

“Outrage en ligne” : Un nouveau délit jugé liberticide fait son entrée dans le projet de loi numérique SREN - France-Soir 03 avril 2024

Extrait.

Les problématiques de ce “*délit d’outrage en ligne*” sont nombreuses. Un tel ajout suscite des interrogations dans la mesure où les infractions évoquées sont déjà punies par la loi, comme l’injure et la diffamation, prévues dans la loi de 1881. En outre, les définitions de certaines notions sont jugées subjectives. “*La notion de ‘situation intimidante, hostile ou offensante’ renvoie au ressenti de la personne visée par les propos. Elle est très subjective. Or, en matière pénale, les infractions doivent être précisément rédigées pour éviter l’arbitraire*”, explique Tewfik Bouzenoune, avocat, à MediaPart.

Un avis partagé par Arié Alimi, avocat et membre du bureau national de la Ligue des droits de l’homme, qui voit dans cet article “*un nouvel outil extrêmement lourd de restriction de la liberté d’expression*”. Ce “*délit d’outrage en ligne*” pose le risque de l’arbitraire dans les poursuites, en écartant “*le procureur et le juge pour donner un pouvoir considérable à la police et à la gendarmerie*”, fait remarquer, de son côté, Claire Hédon, Défenseure des droits depuis 2020.

Ce délit “*d’outrage en ligne*” figurait déjà dans la version antérieure du SREN mais les députés s’y étaient opposés. Son retour suscite de vives inquiétudes, puisque l’article en question, jugé liberticide, menace ouvertement la liberté d’expression sur Internet. L’on craint notamment son usage à outrance pour réprimer critiques et enquêtes, particulièrement dans la presse, où cela favorisera une certaine autocensure pour les uns, procès en vue pour les autres... Si la loi de 1881 protège la liberté d’expression, le SREN ne prévoit pas de mesures particulières dans ce sens. Les diatribes pamphlets et satires pourraient bien être poursuivies au titre de deux textes juridiques. Cherche-t-on à museler une certaine presse, à empêcher d’informer, de caricaturer ou moquer. Qu’en sera-t-il des lanceurs d’alertes, à l’heure où le destin de Julien Assange n’est qu’une grande incertitude.

Totalitarisme. Quand les GAFAM et le Forum économique mondial étendent leur contrôle à la liberté d'expression.

J-C – On est en présence d’une entreprise aux pratiques mafieuses, au passage France Info ou l’AFP, l’ensemble des médias mainstream avouent être des exécutants pour le compte de l’oligarchie financière anglo-saxonne et internationale ou Davos.

Quand le récit officiel est fabriqué, de sorte qu’il ne relève plus que de la propagande ou de la désinformation, la censure doit impérativement s’étendre aux faits réels qu’ils appellent “*fake news*” et à tous ceux qui les rapportent impartialement ou fidèlement, car ils révéleraient qu’ils les ont tronqués ou falsifiés et que leur interprétation était frauduleuse, dans la mesure où elle était orientée dans une direction déterminée en fonction d’objectifs politiques non déclarés ou inavouables, nuisibles aux intérêts de la majorité de la population, et qui par conséquent ne devaient surtout pas parvenir à leur connaissance sous peine de faire échouer cette machination.

En popularisant cette machine infernale, Internet, ils n'ignoraient pas qu'ils ne pourraient pas la contrôler entièrement, mais ils n'ont pas imaginé à quel point cette faille allait leur être préjudiciable et s'avérer difficile à colmater.

Si les masses demeurent vulnérables ou elles sont toujours aussi longues à la détente ou parviennent difficilement à tirer des leçons des expériences qu'elles ont vécues, il n'en est pas de même chez les couches plus évoluées des classes moyennes ou des intellectuels, qui ne se laissent pas aussi facilement manipuler, surtout lorsqu'il s'agit de réduire leur liberté d'expression, sans laquelle ils ne peuvent pas résister aux agressions contre leur mode de vie.

Les outils mis en place par Google pour lutter contre les fake news sont-ils efficaces ? - francetvinfo.fr 5 avril 2024

Comment éviter de relayer une fausse nouvelle, à l'heure où le Forum économique mondial a classé la désinformation parmi les plus grands risques pour l'humanité pour les deux prochaines années ?

A l'occasion de la journée mondiale du fact-checking (vérification des faits), célébrée mardi 2 avril, Google a présenté sur son blog d'entreprise plusieurs fonctionnalités de recherche destinées à aider les internautes à "*vérifier rapidement les contenus en ligne*", notamment les "*faits, images et sources d'information*".

Ces fonctionnalités ne sont pas nouvelles, mais elles sont désormais accessibles aux internautes dans 40 langues, dont le français. L'outil "*A propos de ce résultat*", qui existait en anglais depuis 2021, apparaît ainsi à présent sur la version française du moteur de recherche en cliquant sur les trois points alignés verticalement à côté de chaque suggestion. Il permet d'obtenir des informations sur une source avant de cliquer dessus.

Nous effectuons un premier test en rentrant dans le moteur de recherche "*France Soir*", site d'actualité devenu le relais de contenus complotistes pendant la pandémie. En ouvrant le menu "*A propos de ce résultat*", on peut lire une description de l'encyclopédie en ligne Wikipédia évoquant "*un ancien quotidien généraliste français qui a connu son apogée du milieu des années 1950 à celui des années 1960*". Un résultat peu alarmant à première vue.

Mais en cliquant sur la mention "*En savoir plus sur cette page*", Google affiche des articles du Monde et de Radio France évoquant le changement de ligne éditoriale du titre et sa propension à propager des fausses informations. Ainsi, en quelques minutes, il a été possible de comprendre qu'il s'agissait d'une source douteuse. France Soir a par ailleurs obtenu la note de 22,5/100 auprès de Newsguard, start-up américaine spécialisée dans le suivi de la désinformation, qui évalue le degré de fiabilité des médias.

"*Les gens se tournent vers Google pour les aider à découvrir et à comprendre des informations. Nous nous efforçons non seulement de fournir des informations de haute qualité, mais également de développer de nouveaux outils de maîtrise de l'information pour aider les gens à comprendre ce qu'ils voient en ligne*", a assuré Nidhi Hebbbar, chef de produit senior chez Google Search, interrogée par Poynter en octobre 2023.

Pour lire l'article en entier qui est très long, mais très instructif :

https://www.francetvinfo.fr/vrai-ou-fake/vrai-ou-faux-les-outils-mis-en-place-par-google-pour-lutter-contre-les-fake-news-sont-ils-efficaces_6466463.html

A savoir. L'UE ou à qui profite le crime ?

La signature des traités CETA et Mercosur font entrer sur le territoire européen et français des denrées alimentaires produites selon des normes bien moins strictes, voire tout simplement interdites aux agriculteurs hexagonaux : utilisation d'antibiotiques comme activateurs de croissance, variétés issues de la transgénèse, farines animales, recours à certaines molécules chimiques... Ces accords contribuent ainsi à déverser sur le marché français et européen des matières premières agricoles moins chères, et produites dans des conditions peu soucieuses de l'environnement.

Tribune libre de la lutte des classes.

Editorial de La Tribune des travailleurs par Daniel Gluckstein

Ils parlent de paix et agissent pour la guerre

« Le prochain bulletin de vote, vous choisirez entre la paix et la guerre », a déclaré Jean-Luc Mélenchon à son arrivée à la Réunion le 30 mars. À propos des élections européennes, il a précisé : « En dehors de la liste insoumise, je ne sais pas qui se réclame de la paix. »

En cette période d'escalade guerrière dans le monde entier, alors que Macron multiplie les déclarations provocatrices pour un engagement militaire en Ukraine, la question de la paix ou de la guerre est un motif d'inquiétude grandissante pour les travailleurs et les jeunes.

On aimerait pouvoir faire confiance à Mélenchon. Certes, un bulletin de vote ne suffira pas à ramener la paix. Mais s'il peut y contribuer, pourquoi pas ?

Ce bulletin dont parle Mélenchon mentionnera en premier le nom de Manon Aubry, puisque cette députée européenne sortante conduira la liste.

Or que dit Manon Aubry sur la paix et sur la guerre ?

Le 29 mars, sur France Inter : *« Vous savez, moi, je n'ai aucune honte parce que j'ai soutenu tous les textes en soutien à l'Ukraine, soutien financier, soutien logistique, soutien militaire au Parlement européen. »*

Le 26 mars, dans l'émission « Quotidien » sur TMC : *« Je vais vous dire la chose suivante très clairement : on a voté 50 milliards d'euros il y a de cela un mois et demi au Parlement européen et j'ai voté pour. »*

Le 1er mars déjà, sur France Info, à propos « *des gestes de solidarité* » avec l'Ukraine : « *Cette semaine par exemple, on a voté 50 milliards d'euros d'aide à l'Ukraine, que j'ai votés bien volontiers.* »

Manon Aubry ne se contente pas de parler, elle agit. À sept reprises au moins, elle a voté pour que l'Union européenne fournisse à Zelensky les milliards nécessaires à la poursuite de la guerre et des souffrances qui accablent les peuples ukrainien et russe*.

C'est cela, la « *paix* » ?

Mélenchon, qui figure sur la liste d'Aubry, n'a jamais désavoué ses votes. Réélue, elle continuera donc à voter avec les partis de droite, sociaux-démocrates et Verts, pour la poursuite d'une guerre qui a déjà fait plus de 500 000 morts et blessés. Et pendant ce temps, Mélenchon, lui, discourra sur la paix.

Avant de s'envoler pour la Réunion, Mélenchon a participé à une conférence à Créteil au cours de laquelle la députée LFI Clémence Guetté a présenté La France insoumise comme un mouvement « *révolutionnaire* » et osé invoquer Léon Trotsky.

Rappelons à Guetté que Trotsky a toujours condamné les députés de « *gauche* » qui votaient les crédits pour les guerres impérialistes. Trotsky, pour qui la « *morale révolutionnaire* » exige « *la conformité de la parole et de l'action devant la classe ouvrière* ».

En 2024, mettre l'action en conformité avec la parole de paix, c'est rejeter tout consensus avec les auteurs de guerre et l'OTAN, refuser de voter les crédits de guerre et forger l'unité dans la mobilisation pour imposer à Macron : « *Pas un sou, pas une arme, pas un homme pour la guerre !* »

*** Votes et résolutions (en 2022 : 1er mars, 7 avril, 6 octobre, 2 février, 16 février ; en 2023 : 15 juin ; en 2024 : 27 février) consultables sur le site du Parlement européen.

Dans quel torchon mainstream figure cet article populiste ?

- Les électeurs du Parti démocrate défient "*Genocide Joe*".

Réponse : Informations ouvrières (n°4884), l'hebdomadaire du POI, le 3 avril 2024. (<http://partiouvrierindependant-poi.fr/>)

J-C - Comme ils l'aiment le parti des Wilson, Roosevelt, Johnson Kennedy, Carter, Clinton, Obama !

Vous savez ce que vont répondre les démagogues, leurs militants, ceux de l'ex-Nupes ?

Vous préférez le Parti républicain sans doute. En fait ni l'un ni l'autre, Wall Street ou la Fed sous le soleil ou sous la pluie, c'est du pareil au même, on ne craint pas de fondre sous le soleil ou sous la pluie quand on est armé du marxisme.

Eux ils préfèrent se fondre dans les institutions de la Ve République flanqué de LFI et leurs acolytes de l'ex-Nupes, chacun son truc, chacun son camp.

Totalitarisme. EELV : Le régime policier de l'écologie politique.

Julien Bayou démissionne d'EELV après des accusations de violences psychologiques - Paris Match 2 avril 2024

Un appel à la grève a été signé par plus de 100 écologistes pour demander la suspension du député de Paris, en retrait depuis une plainte de son ex-compagne qui l'accuse de "*violences psychologiques*", mais pas suspendu par son groupe à l'Assemblée en fin de semaine dernière, a-t-on appris ce lundi 1er avril, confirmant une information du Parisien.

Visé par une plainte de son ex-compagne pour des violences psychologiques présumées, le député de Paris et ancien patron du parti Les écologistes, Julien Bayou, a démissionné du groupe à l'Assemblée nationale et du mouvement.

L'ex-secrétaire national d'EELV, aujourd'hui âgé de 43 ans, l'a annoncé dans un mail interne. Il était déjà en retrait depuis une plainte déposée par son ancienne compagne début mars.

« *Les Écologistes* » avaient annoncé un peu plus tôt l'ouverture d'une enquête externe par un cabinet spécialiste des violences sexistes et sexuelles, « *doté de compétences juridiques* », afin « *d'établir un rapport* ».

Cette enquête est « *la goutte d'eau* », alors que Julien Bayou « *s'est déjà soumis à une enquête interne* » et va être entendu par la justice, a dénoncé son entourage, selon lequel « *il espérait pouvoir se défendre devant la justice* » et pouvoir revenir blanchi.

Dans un message interne, la direction souligne la nécessité « *de permettre aux personnes qui n'auraient pas parlé jusqu'à présent* » de s'exprimer.

Ce mail externe constitue selon Julien Bayou, "*un appel pur et simple à la délation*", "*une violation des principes fondamentaux de l'État de droit: présomption d'innocence, respect du contradictoire, droit au respect de la vie privée*".

"*Il n'est pas question que je me prête à ce jeu dégradant*", affirme l'élu parisien. Paris Match, BFMTV, Parisien 1 et 2 avril 2024

J-C – Le coup du boomerang en somme !

Digne des procureurs de l'Inquisition, pire que des juges, des flics, la gestapo du nouvel ordre mondial davosien à l'œuvre.

Une femme qui menace un homme de le quitter pour un oui ou un non ou s'il ne se plie pas à ses quatre volontés ou s'il ne satisfait pas ses moindres désirs ou caprices, pratique une forme de "*violence psychologique*". Vous me direz qu'il ferait mieux de la quitter tout de suite quand la situation en arrive là. Le chantage et la mauvaise foi évidente n'ont pas lieu d'être dans un

couple. Certes, mais généralement les choses sont beaucoup plus complexes, parce qu'on ignore la nature de leurs rapports entre le moment où ils se sont rencontrés et mis en ménage, et le moment où un conflit éclate entre eux et la séparation est envisagée. Donc vaut mieux se passer de formuler un jugement, occupons-nous de nos propres affaires au lieu de nous occuper de celles des autres, qui ne nous concernent pas.

La part d'inconscience qui prévaut dans le cerveau d'un homme et d'une femme, va déterminer l'évolution de leur relation, sur laquelle ils n'ont qu'une emprise limitée, puisqu'ils ignorent comment va évoluer leur condition sociale ou la société, à quels défis ils vont être confrontés au fil du temps, qui permettront de tester la solidité et la pertinence de leur couple, aucun des deux ne peut prévoir comment ils réagiront en fonction des difficultés qu'ils rencontreront, difficultés qui peuvent provenir d'eux-mêmes ou de la société, d'un aspect de leur personnalité qui ressurgit ou s'impose à leur insu, qu'ils ne saisissent pas et ne contrôlent pas, bien des cas de figures imprévisibles peuvent se présenter à eux sans qu'ils les identifient correctement, ou qui ont pu faire l'objet d'illusion dans le passé, peu de gens se connaissent vraiment, mais beaucoup prétendent le contraire, à tort.

Généralement, on se méprend sur la nature d'une relation, parce que dès le départ on préfère ne pas trop s'attarder sur les besoins ou motivations qui en étaient à l'origine, disons par nécessité sentimentale ou ne pas gâcher ce moment idyllique, puis au fil du temps ou finalement, on s'aperçoit qu'on s'était trompé ou illusionné sur nous-même ou sur l'autre ou les deux à la fois, ce qui va donner lieu à toute sorte d'incompréhensions et de conflits, qui se solderont pas des compromis ou une séparation à l'amiable ou violente.

Quel homme n'a pas subi des "*violences psychologiques*" de la part de sa compagne ou d'une femme? Ce type de harcèlement est plus sournois, plus vicieux, plus dévastateur. L'intention de nuire est camouflée de telle sorte qu'elle sera imputée à sa victime, qui en sera injustement accusée. Les femmes se posent systématiquement en nature faible ou inférieure pour qu'on les plaigne et les déclare victimes d'intimidations ou d'abus de pouvoir de la part des hommes réputés physiquement plus forts ou supérieurs, ce qui n'est pas forcément le cas ou ne veut rien dire, ne prouve rien. Peu importe puisque ce ne sont plus les faits qui sont retenus, mais des intentions, des sous-entendus.

Lorsque sur un ton désabusé un journaliste s'interroge et dresse un constat.

Lu - Plus « *l'élite politico-médiatique* » est corrompue, dépravée et pervertie, plus la société s'écroule et plus la majorité de la population s'enfonce dans une indifférence malsaine. Le chaos est proportionnel à l'absence d'éthique et de justice. Masquée par un vernis social où fleurissent les concepts de « *liberté infinie* », du « *chacun fait ce qui lui plaît* » et surtout « *de ne pas se mêler de la politique* », la France n'est plus que l'ombre d'elle-même.

L'Etat de droit n'existe plus depuis au moins quatre décennies. L'exécutif, le législatif et le judiciaire, autrefois indépendant, sont devenu, au fil des ans, un fondus inconsistant, ouvrant la voie à des gouvernements successifs totalement hors-sol et en roue libre.

Les médias, censés être le quatrième pouvoir qui, dans des temps très anciens remettaient en place, de temps à autre, une élite s'écartant du droit chemin, sont devenus partie intégrante du

fondé inconsistant de la pseudo-démocratie appelée France. Achetés et noyautés par les milliardaires du CAC 40, rares sont celles qui dénoncent encore ce qui mérite de l'être.

Notre pays détient deux tristes records. Celui d'être le deuxième pays au monde, juste derrière les USA, consommant le plus de contenu pédocriminel en ligne, et aussi, d'avoir obtenu en 2024, la deuxième place au monde de vente d'armes.

Les médias usent et abusent des réseaux sociaux. Ils aimeraient bien avoir le monopole total de la « toile » mais heureusement, pour l'instant, ce n'est pas le cas. Les patrons des GAFAM censurent à tour de bras, mais malgré cela, les véritables informations circulent.

La machine de guerre propagandiste tourne à plein régime. La lobotomisation des esprits dépasse le mur du son.

Face à ce rouleau compresseur, informez-vous auprès des médias libres et indépendants, d'écrivains, d'enquêteurs et de vrais journalistes d'investigation. Le reste n'est que fatras indigeste.

J-C – Pourquoi et pour quoi, là il faut chercher ailleurs les réponses.

Lu à propos du Sénégal. Sans illusion.

- De par sa composition, la coalition Diomaye Faye a l'ambition politique d'opérer la rupture avec « l'ancien régime », le système en place. Ce dernier est indubitablement un système néocolonial. Il y a donc, sur le papier, une ambition politique des vainqueurs électoraux d'en finir avec le néocolonialisme français.

Maintenant, par sa pratique, son histoire et ses habitudes, le peuple sénégalais est très fortement lié au peuple français. Pas forcément à l'Etat français, mais à des millions de citoyens de l'Hexagone, dans une diversité et des secteurs multiples. Dès lors, s'il y a rupture du nouveau pouvoir sénégalais, celle-ci devra être politique mais certainement pas culturelle. Sans parler de l'importance de la diaspora sénégalaise en France ou le fait que le Sénégal reste une destination de voyage majeure des Français. Bref, que ceux-ci se rassurent : on n'assistera pas à une rupture du style : « *Plus de Français chez nous !* » ou autres dérives racistes.

C'est donc la rupture politique qui va être tentée. Diomaye Faye et sa coalition en ont-ils les moyens ? C'est une autre histoire... Car ils vont devoir rapidement constater qu'une partie importante de l'économie sénégalaise est fortement imbriquée sinon dépendante de multinationales françaises. Il faudra donc, à Diomaye Faye et sa coalition, créer ou trouver des alternatives économiques avant de « couper le cordon » ; faute de quoi, les premiers à en « payer le prix » seront les citoyens sénégalais. Le peuple pourrait alors se retourner contre le nouveau président, en cas de rupture brutale avec le néocolonialisme économique français s'accompagnant de cures d'austérité et autres privations, aggravant encore les déjà difficiles conditions d'existence de millions de Sénégalais...

En résumé, le nouveau pouvoir sénégalais, largement plébiscité, a l'ambition politique de « la rupture » mais pas les moyens. En tout cas, pas tout de suite. Néanmoins, il y aura une

nouvelle donne en Afrique de l'Ouest, car le Sénégal va très probablement quitter le camp de ceux qui soutiennent aveuglément les options de l'Etat français contre l'alliance des Etats du Sahel. De ce côté-là, il y a aura une rupture et c'est plutôt bienvenu pour la libération des peuples d'Afrique de l'Ouest. (Trois questions à Moïse Essoh sur les élections sénégalaises par Olivier Mukuna - investigation.net 27 mars 2024)

Propagande de guerre. Comment France Info justifie l'envoi de troupes françaises en Ukraine pour le compte de l'OTAN ou la clique de Davos.

Guerre en Ukraine : sur la ligne de front, des soldats épuisés face au manque de nouvelles recrues envoyées par Kiev - francetvinfo.fr 1 avril 2024

Une équipe de France 2 a pu se rendre sur le front, près de Lyman (Ukraine). Alors que le président Zelensky évoque depuis plusieurs semaines le manque de soldats, de nouvelles recrues se retrouvent au combat, au plus proche de l'ennemi.

Sur le front ukrainien, le manque d'hommes commence à être pesant après plus de deux ans de conflit. *"Tout le monde veut être relevé, voir et embrasser sa famille"*, confie ainsi un soldat.

L'armée peine à recruter des nouveaux soldats, alors que des centres de recrutements se multiplient dans le pays. francetvinfo.fr 1 avril 2024

Les derniers développements de la guerre en Palestine occupée.

- Le ministère de la santé de Gaza déplore 32 782 morts et 75 298 blessés depuis le 7 octobre dernier - aa.com.tr 31.03.2024

Selon le ministère de la santé de l'enclave assiégée, *"l'armée israélienne a perpétré huit carnages contre des familles gazaouies qui ont fait au moins 77 morts et 108 blessés"*

Le président cubain appelle à mettre fin au "génocide" dans la bande de Gaza

Le président cubain Miguel Diaz-Canel a appelé la communauté internationale à prendre des mesures pour mettre fin au "génocide" à Gaza.

Miguel Diaz-Canel a écrit un message sur "X", qu'il a accompagné d'une photo du drapeau palestinien posé sur le mémorial José Martí à La Havane, la capitale cubaine, samedi soir : *"Cuba exige une cessation immédiate du génocide"*.

Lu.

Haaretz - Israël veut la guerre. Toujours plus de guerre, autant que possible, et peut-être même plus.

Israël veut la guerre. Aujourd'hui, il le dit explicitement, sans faux-semblant et sans blanchiment. Autant de guerre que possible dans les paroles du gouvernement, autant de guerre que possible dans les paroles de l'opposition. Encore plus de guerre même dans la bouche des manifestants sur les places, qui ne réclament certainement pas le contraire. Ils veulent seulement un arrêt de la guerre pour libérer les otages et chasser Benjamin Netanyahu, et ensuite, selon eux, nous pourrions retourner aux champs de la mort pour toujours.

On peut arguer que si nous ne détruisons pas le Hamas, la guerre se poursuivra éternellement et que, de toute façon, il s'agit d'une guerre pour la paix. Mais on ne peut pas croire cela quand il n'y a pas de plan stratégique derrière la soif de guerre. Il ne reste donc que la stricte vérité : Israël veut tout simplement la guerre. La gauche, la droite et le centre aussi. Tout le monde.

Gideon Levy

Source : Haaretz, publié le 27/3/2024 sous le titre We Need to Admit It: Israel Wants the War in Gaza

«Élections maintenant»: en Israël, des milliers de manifestants réclament devant la Knesset des élections anticipées - RFI 1 avril 2024

Cette manifestation politique, pour la première fois, a réuni les organisations anti-réforme du système judiciaire aux familles des otages.

Plus de 100 000 participants, selon les organisateurs, se sont rassemblés ce dimanche soir devant la Knesset, le Parlement israélien. Des familles d'otages en colère face à l'inaction du gouvernement pour obtenir la libération de leur proche se sont alliés aux opposants de Benjamin Netanyahu pour demander son départ. Une manifestation qui devrait se poursuivre pendant plusieurs jours. RFI 1 avril 2024

France occupée (Vigipirate et Sentinelle)

Re-mar-qua-ble, quoi, qui, mais la France, putain ! Macron ministre de l'UE du gouvernement Binden.

Portail du Département américain.

Antony J. Blinken, secrétaire d'État
Quai d'Orsay, Paris, France

La France a été un chef de file remarquable en ce sens, à la fois veillant à ce que l'Ukraine dispose de ce dont elle a besoin pour se défendre, et s'employant à la préparer pour le long terme. Elle a joué un rôle de premier plan dans le partage de la charge — son aide militaire et économique à l'Ukraine se chiffre en milliards — mais aussi dans la mobilisation d'autres pays, s'appuyant sur son leadership pour en inciter d'autres à la rejoindre. Nous constatons également ce leadership dans la mise en œuvre des sanctions et des contrôles des exportations destinés à limiter la machine de guerre de Poutine. state.gov 2 avril 2024

On se croirait vraiment en monarchie.

Paris 2024 : travail du sol, archéologie et défi environnemental... Comment Versailles prépare son écrin royal pour accueillir les Jeux - francetvinfo.fr 28 mars 2024

Ligue 1 : comment la faible concurrence a mis le PSG sur la voie royale d'un nouveau titre - francetvinfo.fr 28 mars 2024

La France en guerre permanente.

Pâques. Gérard Darmanin : "13.500 policiers, gendarmes et militaires de Sentinelle déployés ce matin". - BFMTV 31 mars 2024

Les opérations "*place nette XXL*" ont permis "*1 738 interpellations*" depuis leur début, annonce Gérard Darmanin - francetvinfo.fr 30 mars 2024

JO Paris 2024 : les athlètes russes ne sont "*pas les bienvenus*", prévient Anne Hidalgo - Journal du Dimanche 31 mars 2024

La maire de Paris a effectué une visite à Kiev lors de laquelle elle a apporté son soutien aux athlètes ukrainiens, n'hésitant pas à déclarer que les sportifs russes ne seraient « *pas les bienvenus* » aux Jeux olympiques.

Guerre en Ukraine : la France va livrer "*des centaines*" de vieux blindés à Kiev - francetvinfo.fr 31 mars 2024

Des véhicules de transport de troupes âgés de plus de 40 ans vont être envoyés à l'Ukraine dans les prochains mois, a annoncé le ministre des Armées, Sébastien Lecornu. "*Ce matériel ancien, encore opérationnel, va pouvoir directement profiter à l'Ukraine en quantité importante. On peut en parler en centaines pour 2024 et début 2025*".

Entre délogés et logés par la force...

Logement : record d'expulsions locatives en 2023 - francetvinfo.fr 30 mars 2024

Les expulsions par les forces de l'ordre ont progressé de 23 % en un an, a appris franceinfo de sources concordantes.

Surpopulation carcérale : le nombre de détenus en France atteint un nouveau record pour le sixième mois consécutif - francetvinfo.fr 29 mars 2024

Selon des chiffres publiés vendredi par le ministère de la Justice, 76 766 personnes étaient incarcérées en France le 1er mars, pour 61 629 places opérationnelles.

... mais tout le monde n'est pas mal loti en France...

Week-end de Pâques : Bison Futé prévoit un vendredi rouge en Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes - francetvinfo.fr 28 mars 2024

Totalitarisme. Les tyrans veulent vous imposer jusqu'aux vêtements que vous devrez porter.

Ce que pourrait bientôt afficher l'étiquette de vos vêtements - LePoint.fr 3 avril 2024

Selon *Le Parisien*, le ministre de la Transition écologique va dévoiler « *Écobalyse* » ce mercredi 3 avril, qui permet de calculer l'impact environnemental des vêtements, et qui pourrait bientôt être inscrit sur les vêtements. Cette étiquette sera néanmoins apposée par les fabricants sur la base du volontariat, indique le quotidien.

« *On fera de la pédagogie pour que les consommateurs s'approprient cet affichage* », rassure le ministère auprès du *Parisien*. LePoint.fr 3 avril 2024

J-C – Allez raconter ce genre de connerie aux pauvres qui s'habillent comme ils peuvent.

Propagande et matraquage. Au secours, ils sont "partout", pire, ils sont "éternels", le capitalisme et l'écologie politique non, ouf nous voilà sauvé!

Polluants éternels : une proposition de loi examinée à l'Assemblée pour réduire leur usage "superflu" à partir de 2025 - francetvinfo.fr 21/03/2024

PFAS : des "polluants éternels" retrouvés chez 94% des personnes testées, selon une étude - francetvinfo.fr 27/03/2024

Comment les "polluants éternels" ont envahi les aliments que nous consommons - francetvinfo.fr 04/04/2024

Poêles, papier sulfurisé, peintures, pesticides, textiles, emballages alimentaires... Les PFAS sont partout autour de nous et inquiètent de plus en plus.

Dangereux et très persistants, les PFAS représentent plusieurs milliers de substances.

Derrière cet acronyme PFAS se cache les per- et polyfluoroalkylées, une famille très large de molécules fabriquées par l'Homme. Ces composés chimiques ont la particularité de présenter des liaisons extrêmement solides entre atomes de carbone et de fluor, ce qui leur donne des caractéristiques exceptionnelles de résistance à la chaleur, la lumière ou encore l'acidité

Mais ces composés chimiques très résistants mettent des dizaines d'années à se dégrader. Ils s'accumulent donc dans notre environnement et notre organisme. Mauvais pour la santé, il a été prouvé que les PFAS peuvent provoquer des cancers (testicules ou rein), des problèmes de croissance, de fertilité ou des défaillances du système immunitaire. Un constat d'autant plus inquiétant que ces polluants éternels, à force d'usages et de rejets dans la nature par l'industrie chimique, se retrouvent jusque dans l'eau du robinet ou notre nourriture.

Le député écologiste Nicolas Thierry révèle, jeudi 21 mars, que 94% des personnes testées présentent les résidus d'au moins une substance appartenant aux perfluoroalkylés et aux polyfluoroalkylés.

En 2019, Santé Publique France publiait l'étude ESTEBAN après avoir testé près de 1 000 personnes. Certains PFAS ont été retrouvés chez 100% d'entre elles. On a même repéré ces composés chez des ours polaires, à des centaines de kilomètres de toute activité humaine.

Résultat de mes recherches rapides sur le Net.

- Le fluor est le plus électronégatif de tous les éléments: sa tendance à piquer un électron à un autre atome est énorme, il est très réactif. Ajouté à cela un rayon atomique très petit, les liaisons et les molécules qu'il forme sont extrêmement stables.

Il est le 13^e élément le plus abondant dans la croûte terrestre.

Le fluor particulière est plus stable, mais en condition humide et/ou acide va progressivement s'hydrolyser et peut alors pénétrer les végétaux (y compris lichens, mousses et algues épiphytes ou couvrant le sol.

J-C – Voilà sans doute pourquoi on en trouve chez des ours polaires...

« 100 % perdants », 100% antisocial.

Accidents et arrêts de travail : les pistes du gouvernement - latribune.fr 31 Mars 2024

Selon nos informations, pour réduire les dépenses liées aux indemnités journalières, qui représentent 16 milliards d'euros et augmentent de 6 % par an, le gouvernement prévoit de remettre au goût du jour une piste déjà envisagée lors du budget 2024 : baisser la prise en charge des arrêts de travail.

L'idée de rallonger le délai de carence - temps avant lequel la Sécurité sociale enclenche l'indemnisation - fait son chemin. Aujourd'hui, dans le privé, le versement des indemnités journalières démarre à partir du 4^e jour d'arrêt. Demain, il pourrait être repoussé au 5^e, au 6^e, voire au 8^e jour. Selon les scénarios, les économies estimées peuvent aller jusqu'à 1 milliard d'euros par an. Le gouvernement parie que la majorité des salariés n'y verra que du feu, puisque ces jours de carence supplémentaires pourraient être remboursés par les employeurs. Sans surprise, les entreprises voient d'un très mauvais œil ce possible transfert de charges.

Aussi les patrons poussent-ils une autre option, sur laquelle planche également, en coulisses, l'exécutif : la mise en place de jours de carence dit « *d'ordre public* », c'est-à-dire sanctuarisés, que personne n'aurait le droit de venir compenser. Et qui, de facto, épargneraient les entreprises. Les salariés du privé, eux, seraient alors 100 % perdants. Selon des sources gouvernementales, cette solution présenterait l'avantage de rétablir une forme d'équité avec la fonction publique. En effet, les agents n'ont qu'un seul jour de carence quand ils sont en arrêt maladie, mais celui-ci n'est jamais compensé.

Le "*dialogue social*" est bien la négation du droit de grève, ils le disent eux-mêmes.

« *Quand le droit de grève est détourné, il faut remettre les choses en place* », estime le sénateur Philippe Tabarot - Public Sénat 30 mars 2024

« *Alors à quand un nouveau dispositif pour assurer une vraie continuité de service ?* » Une demande qui coïncide avec l'agenda du Sénat : un texte sur ce sujet sera justement examiné la semaine du 9 avril par la chambre haute.

La proposition de loi, déposée par le sénateur UDI Hervé Marseille, vise à « sanctuariser » jusqu'à 60 jours de l'année, notamment lors des fêtes.

Le sénateur écologiste Jacques Fernique, présent également sur le plateau, désapprouve l'idée. « *Si on dit que 60 jours par an, il n'y a pas de droit de grève, cela s'appelle une interdiction du droit de grève* », souligne-t-il. « *Au lieu de restreindre ce droit, je crois que nous avons au contraire besoin d'un dialogue social qui fonctionne.* » « *Mais la grève est devenue un préalable au dialogue social* », intervient Philippe Tabarot. « *C'est bien pour cela qu'il faut relancer le dialogue social* », conclut Jacques Fernique. Public Sénat 30 mars 2024

J-C – On ne peut être plus clair : Le dialogue social est l'instrument antigrève par excellence.

Parmi les points à inscrire dans les statuts du mouvement ouvrier refondé sur des bases saines doit figurer celui-ci :

- Les revendications sociales des travailleurs pris en compte par les syndicats relèvent exclusivement de leur mobilisation dans l'unité pour les faire aboutir.

Lorsque le gouvernement et le patronat ont été informés par les syndicats des revendications des travailleurs, et qu'ils ont décidé de ne pas les satisfaire, dès lors, toute discussion, réunion ou négociation avec des membres du gouvernement ou du patronat sont exclus des pratiques syndicales avant et pendant toute mobilisation sociale, les syndicats ayant seul le pouvoir de

décider de sa poursuite ou de son issue conformément aux souhaits exprimés par la majorité des travailleurs mobilisés ou après les avoir consultés.

En fonction des propositions avancées par le gouvernement ou le patronat tout au long d'une mobilisation sociale ou grève, les travailleurs mobilisés sont consultés par les syndicats afin de savoir s'ils acceptent ou refusent ces propositions, s'ils souhaitent modifier leurs revendications, poursuivre ou mettre fin à leur mobilisation, ensuite les résultats de ces consultations sont transmises pour information par courrier ou par voie numérique au gouvernement ou au patronat.

Quelle que soit l'issue d'un mouvement social ou le moment où intervient sa fin ou la reprise du travail en cas de grève, que ce soit avant, pendant ou après à aucun moment les syndicats ne doivent rencontrer des membres du gouvernement ou du patronat pour négocier quoi que ce soit, car les deux parties en présence sont totalement indépendantes, puisqu'elles représentent des classes ou intérêts opposés ou incompatibles, et chacune des deux parties dispose de suffisamment de moyens de communication pour faire connaître leurs intentions ou revendications.

Les syndicats n'ont pas à apposer leurs signatures au bas d'un document rédigé par des représentants de l'Etat ou du capitalisme, car ils n'ont aucun lien avec eux, par conséquent ils n'ont en aucune manière l'autorisation de légitimer leur existence. Au contraire, leur mission consiste à les combattre jusqu'à leur disparition ou un changement de régime politique et économique, l'établissement d'une République sociale.

J'ai rédigé cela vite fait, la trame est correcte je pense, rien à voir avec le mouvement ouvrier qui est devenu un instrument de la collaboration de classes ou du corporatisme.

Confirmation.

Une proposition de loi visant à encadrer le droit de grève dans les transports adoptée en commission - Publicsenat.fr 3 avril 2024

Présentée ce mercredi 3 avril en commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat, la proposition de loi « *visant à concilier la continuité du service public de transports avec l'exercice du droit de grève* », a été votée par la majorité de ses membres. Un premier examen réussi avant le vote en séance publique, mardi 9 avril prochain.

Ce mercredi matin, le texte a été voté en commission, laissant présager une adoption la semaine prochaine au Sénat, sous réserve de son passage au Conseil Constitutionnel ... et de son inscription à l'Assemblée nationale. Publicsenat.fr 3 avril 2024

Ils osent tout. Quand 46% = 29%, 2+2 = 5 (Orwell), on y est !

Sondage - 1 Français sur 2 favorable à la réduction des indemnités chômage - leJDD 31 mars

Un sondage mené par CSA.

46% des sondés ne souhaitent ni réduire la durée ni le montant des allocations. Cependant, un quart de la population est favorable à une réduction de la durée des indemnités, tandis qu'une faible proportion de 5% privilégie la diminution du montant. Notamment, près d'un quart des personnes interrogées soutiennent la réduction à la fois de la durée et du montant. leJDD 31 mars

Le compte est bon : 27 millions de salariés, 6,1 millions sont au chômage total ou partiel, soit 22,5% et non 7,5%.

J-C - Entendez par salariés, les ouvriers, employés et cadres du privé et du public.

Ne sont pas comptés les 2,7 millions de travailleurs non-salariés (professions libérales et assimilés, artisans, commerçants et assimilés), ainsi que les exploitants agricoles (17%) ou les chefs d'entreprise d'au moins 10 salariés (5%).

Quand ils écrivent « *les vrais chiffres sur les chômeurs* », se figurent-ils qu'il y en a pour les croire ? Il y en a malheureusement, trop encore !

Assurance chômage : les vrais chiffres sur les chômeurs - Publicsenat.fr 29 mars 2024

Si on parle beaucoup des chômeurs, qui sont-ils et que disent les chiffres ? Les données montrent que plusieurs réalités cohabitent. Il n'existe pas un profil type du demandeur d'emploi, mais des demandeurs d'emploi.

La catégorie A, soit les personnes sans emploi et en recherche active, rassemble 2,8 millions de personnes au quatrième trimestre 2023 en France métropolitaine. En comptant l'Outre-Mer (mais hors Mayotte), la France compte actuellement 3 millions de chômeurs en catégorie A.

Si on compte aussi les catégories B et C, soit les personnes qui ont travaillé en partie, le nombre de personnes inscrites à France Travail s'établit à 5,1 millions en France métropolitaine. Soit 2,3 millions de chômeurs qui travaillent partiellement ou qui alternent courtes périodes de travail et chômage. En comptant les Outre-Mer, le nombre de chômeurs de catégorie A + B + C est de 5,4 millions.

« *Au troisième trimestre 2023, 6,1 millions de demandeurs d'emploi sont inscrits à France Travail (-1 % sur un an)* », précise l'Unedic sur son site. Ce qui recoupe les chiffres des catégories A + B + C (5,4 millions) et D + E (0,7 million), soit un total de 6,1 millions.

« *L'assurance chômage, au troisième trimestre 2023, prend en charge 3,7 millions de personnes, dont 2,6 millions étaient indemnisées* », précise l'Unedic. « *A la fin du troisième trimestre 2023, 51 % des allocataires pris en charge travaillent une partie du mois tout en étant inscrits à Pôle emploi* », écrit l'Unedic.

L'Unedic note par ailleurs que « *les réformes de l'Assurance chômage entrées en vigueur en 2021 touchent prioritairement les intérimaires, les personnes en fin de CDD et les jeunes. En effet, 9 intérimaires sur 10 et la moitié des jeunes ont été impactés par ces réformes* ».

L'Unedic s'est penchée sur ces allocataires de l'assurance chômage qui travaillent.

« *Le point le plus marquant, c'est qu'ils vivent dans des foyers où les revenus sont modestes voire très modestes. 40 % vivent en dessous du seuil de pauvreté et 90 % en dessous du niveau de vie médian de la population française* », précise la responsable.

Certains ont trop travaillé dans le mois pour être indemnisés (57 % dans l'étude) et 43 % cumulent chômage et travail. 29 % ont un contrat de courte durée (CDD ou intérim de moins d'un mois) et 20 % ont un CDI à temps plein ou à temps partiel.

Leurs motivations sont « *d'augmenter leur chance d'être embauchés, se sentir actif, utile ou rencontrer d'autres personnes* ». Deux tiers aimeraient travailler plus. Les autres ne peuvent pas le faire en raison de contrainte, comme la garde d'enfant, ou des difficultés de transports. Seuls 4 % ne travaillent pas plus afin de bénéficier de « *temps pour leurs activités personnelles* ».

Sur ce point, l'Unedic décrit une situation à l'inverse de l'image souvent véhiculée par une partie de la classe politique. « *Les demandeurs d'emploi indemnisés recherchent majoritairement à retrouver un emploi. Ils ne consomment pas l'intégralité de leurs droits pour reprendre un emploi : ils consomment 68 % de leurs droits en moyenne, soit 10 mois. Et 7 allocataires sur 10 sont indemnisés moins d'un an* », souligne l'organisme qui gère l'assurance chômage.

Stratégie de la terreur de l'Etat policier. Sécurité partout = Liberté nulle part. La France transformée en camp de concentration.

"Panic room", portiques, caméras, vigiles... Ces nouveaux dispositifs de sécurité testés dans les écoles pour prévenir les intrusions - francetvinfo.fr 03/04/2024

Depuis plusieurs jours, de nombreux établissements scolaires sont victimes de menaces d'attentat en France alors que le plan Vigipirate vient d'être relevé à son niveau le plus élevé. Le Premier ministre promet de renforcer la sécurité dans de nombreux établissements. Certains n'ont pas attendu pour tester de nouveaux dispositifs.

À Blausasc, petit village de 1 500 habitants situé près de Menton, dans les Alpes-Maritimes, le maire, Michel Lottier, en novembre dernier, a recruté deux vigiles de sécurité privée pour assurer la sécurité devant les écoles de son village.

En Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez avait évoqué, dès 2016, la promesse d'équiper tous ses lycées de portiques de sécurité. À ce jour, 285 lycées de la région sont notamment équipés d'un "*moyen de filtrage*", c'est-à-dire, un tourniquet, un tripode, un couloir rapide ou un sas piéton et autant de lycées sont également dotés de vidéoprotection. francetvinfo.fr 03/04/2024

Cela ne résoudra aucun problème, la preuve :

Toutes ces agressions sont intervenues hors établissement scolaire.

Ce que l'on sait de l'agression d'une adolescente devant son collègue à Montpellier - francetvinfo.fr 04/04/2024

Essonne : un collégien « massacré » à la sortie des classes, son pronostic vital engagé - AFP/lepoint.fr 05/04/2024

"On tape et toi tu filmes": cinq jeunes filles passent à tabac une adolescente de 14 ans à Tours - BFMTV 06/04/2024

Les malfaisants ont trouvé un autre facteur de psychose collective.

Espace : cinq questions sur les tempêtes solaires, qui doivent se multiplier au cours de l'année et pourraient avoir des conséquences sur Terre - francetvinfo.fr 30 mars 2024

J-C - Au fait, l'activité du soleil n'aurait-elle pas quelque chose à voir avec les aléas climatiques ? Chut, complotiste !

Libye. Un rappel utile.

J-C – Khadafi était plus socialiste que tous les dirigeants de la planète qui s'en réclamaient, y compris ceux du mouvement ouvrier au grand complet, quelle déchéance !

Lu - Revenons à la Libye et à Khadafi. Sous le roi Idriss intronisé par l'Occident, une grande partie de la population libyenne vivait dans des cabanes en tôle ondulée. Khadafi a changé tout cela en affirmant qu'un logement décent était «*un droit naturel de la personne*». La Libye avait la seule monnaie au monde qui était entièrement adossée à l'or – le dinar libyen. Après de nombreuses discussions, Khadafi avait convaincu son gouvernement de distribuer 20 milliards de dollars des 60 milliards de dollars de réserves en espèces du pays à la population, en guise de «*prime au pétrole*». Sous Khadafi, la Libye n'était pas seulement prospère, elle était progressiste, c'était de loin l'État le plus éclairé d'Afrique. Toute l'éducation y était universelle et gratuite, y compris l'université et, comme en Irak, les étudiants recevaient des salaires et des remboursements pour leurs dépenses pendant leurs études à l'étranger. Tous les soins de santé étaient également universels et gratuits, tout comme l'eau et l'électricité, avec l'essence pour les voitures presque gratuite, et les citoyens pouvaient obtenir des prêts sans intérêt pour le logement et à d'autres fins. Tout Libyen voulant se lancer dans l'agriculture recevait des terres, une maison et toutes les fournitures nécessaires gratuitement. L'électricité était gratuite pour tous, et l'essence pour les voitures était presque gratuite. Les nouveaux mariés recevaient 50 000 \$ américains du gouvernement pour s'acheter leur première maison. Les anciens indices très élevés de sans-abri, de pauvreté et d'analphabétisme du pays ont presque disparu dans les premières décennies du règne de Khadafi. Au total, l'indice de développement humain de la Libye était supérieur aux 2/3 des

pays du monde. Khadafi a pris le contrôle de la banque centrale libyenne, économisant 150 milliards de dollars de liquidités et d'or, et le pays n'avait plus de dettes.

La Libye était réputée pour son égalité des sexes, sans aucune restriction imposée aux femmes, qui étaient libres de travailler et de s'habiller à leur guise. Les droits des femmes étaient les plus avancés du continent. Khadafi a institué un «*ministère des femmes*» pour assurer l'égalité des sexes et, en l'honneur des femmes, il a formé un cadre spécial de femmes gardes du palais. Il est vrai que c'était une garde cérémonielle, mais elles témoignaient du respect que Khadafi et les Libyens avaient généralement pour les femmes, bien que les médias occidentaux se soient délectés de présenter cela comme une preuve des perversions sexuelles de Khadafi ; le UK Guardian a publié un article étonnamment stupide et pervers affirmant, sans preuve à l'appui, que ces gardes du palais «*révèlent une image de contrôle impitoyable et de vies brisées*». Mais en fait, Khadafi était un dirigeant si progressiste que l'ONU avait prévu de lui remettre une médaille lors d'une séance spéciale des Nations unies, spécifiquement pour reconnaître le progrès social éclairé de la Libye. C'était seulement deux semaines avant que les États-Unis ne commencent leur «*guerre humanitaire*» qui a détruit le pays – le soi-disant «*printemps arabe*».

Le problème était que Khadafi était un peu trop «*progressiste*», dans des domaines où les banquiers américains et internationaux désapprouvaient la chose. D'une part, l'Afrique était le seul continent où les États-Unis n'avaient pas de bases militaires. Khadafi a vu ces bases pour ce qu'elles étaient, une colonisation militaire rampante du continent qui ne mènerait qu'à un bain de sang. Ainsi, chaque fois que les États-Unis ont offert à un pays africain 3 millions de dollars pour la permission de construire une base militaire, Khadafi leur a offert 5 millions de dollars s'ils refusaient. Et lorsque les banquiers du FMI et de la Banque mondiale ont voulu prêter de l'argent pour aider à la colonisation occidentale de l'Afrique, Khadafi a créé une Banque régionale africaine, dotée de 30 milliards de dollars de ses fonds propres, spécifiquement pour garder ces nations hors des griffes des vautours. Ces actions devaient lui générer de puissants ennemis.

Aujourd'hui, la Libye est un désastre complet. Les services sociaux sont inexistants, tout comme l'éducation et les soins de santé.

Russie.

Attentat à Moscou : La Russie demande à l'Ukraine d'extrader son chef des services secrets pour «*terrorisme*» - 20 Minutes/AFP 1 avril 2024

La Russie a annoncé ce dimanche avoir demandé à l'Ukraine d'extrader le chef des services secrets ukrainiens (SBU) et d'autres personnes qui, selon elle, sont impliqués dans des «*attaques terroristes*» sur son sol.

Kiev a aussitôt rejeté ces demandes, jugées «*sans valeur*» et «*cyniques*». Le ministère russe des Affaires étrangères a dit dans un communiqué avoir demandé aux autorités ukrainiennes «*d'arrêter et d'extrader immédiatement*» le chef du SBU, Vassyl Maliouk, et d'autres personnes, en invoquant deux conventions internationales contre le terrorisme.

Selon la diplomatie russe, Vassyl Maliouk aurait reconnu avoir « *organisé le bombardement du pont de Crimée en octobre 2022 et a révélé des détails sur l'organisation d'autres attentats terroristes en Fédération de Russie* ». « *La partie russe exige que le régime de Kiev cesse immédiatement tout soutien aux activités terroristes, extrade les responsables et indemnise les victimes pour les dommages causés* », ajoute le communiqué.

Turquie.

En Turquie, l'opposition “surprend Erdogan avec une victoire historique” aux municipales - Courrier International 1 avril 2024

Le Parti républicain du Peuple (CHP, social-démocrate) a conservé le contrôle des grandes villes, notamment la capitale, Ankara, et la mégalopole Istanbul, où le maire sortant Ekrem Imamoglu s'assure un “*inattendu*” second mandat, “*propulsant le [parti] au centre de la politique nationale*”.

Le CHP a raflé de nombreuses autres mairies, comme à Bursa, une importante cité industrielle du nord-ouest du pays, qui était acquise à l'AKP depuis 2004. Outre Izmir, troisième ville du pays et fief du CHP dans l'ouest, et Antalya, dans le sud, le premier mouvement d'opposition a réalisé une percée spectaculaire en Anatolie. Il fait la course en tête dans des chefs-lieux de provinces longtemps tenus par l'AKP, prenant de court les observateurs.

Les candidats de l'AKP se sont toutefois maintenus en tête dans plusieurs grandes villes d'Anatolie (Konya, Kayseri, Erzurum) et de la mer Noire (Rize, Trabzon), bastions du président Erdogan.

Recep Tayyip Erdogan a reconnu dans la nuit que le scrutin ne s'était pas déroulé comme il l'avait espéré, remarque le Daily Sabah, “*surtout neuf mois après les élections générales et législatives, dont l'AKP [Parti de la justice et du développement, islamo-conservateur] est sorti vainqueur*”. “*Les résultats montrent que nous avons perdu notre élan*”, a-t-il déclaré lors d'un discours devant ses partisans au siège du parti. Courrier International et Le Monde 1 avril 2024

Slovaquie.

En Slovaquie, Peter Pellegrini remporte la présidentielle - Le Figaro/AFP 7 avril 2024

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a été un des éléments clés de la campagne électorale dans ce pays de 5,4 millions d'habitants, notamment depuis que le Premier ministre Robert Fico, allié de longue date de M. Pellegrini, a remis en cause la souveraineté de Kiev et appelé à la paix avec Moscou.

M. Pellegrini a été ministre dans les précédents gouvernements de M. Fico. Il l'a même remplacé au poste de Premier ministre après la chute de son gouvernement en 2018, à la suite du meurtre du journaliste d'investigation Jan Kuciak et de sa fiancée, abattus à leur domicile.

En place depuis octobre, l'actuel gouvernement composé du parti Smer-SD de M. Fico, du parti Hlas-SD de M. Pellegrini et du petit parti d'extrême droite SNS, a également interrompu l'aide militaire à l'Ukraine voisine.

M. Pellegrini remplacera la présidente libérale Zuzana Caputova.

La victoire de Peter Pellegrini pourrait-elle infléchir la position du pays vis-à-vis de la Russie et de sa guerre en Ukraine ? Appelant à l'unité et reconnaissant que le scrutin risquait d'être « *extrêmement serré* », Peter Pellegrini avait toutefois assuré plus tôt dans la journée, après son vote, que le pays continuerait avec lui à être « *un membre fort* » de l'Union européenne et de l'Otan.

Le réveil est d'autant plus difficile pour l'opposition libérale, écrit notre envoyé spécial à Bratislava, Alexis Rosenzweig, que son candidat était donné légèrement gagnant, mais la défaite est lourde et dans toutes les régions sauf à Bratislava : moins de 47% au plan national pour Ivan Korcok et un boulevard qui s'ouvre désormais pour la coalition gouvernementale en place.

Bien que ses pouvoirs soient limités, le président ratifie les traités internationaux, nomme les principaux juges et est le commandant en chef des forces armées. Il peut également opposer son veto aux lois adoptées par le Parlement.

M. Pellegrini deviendra officiellement président slovaque le 15 juin.

La participation au deuxième tour du scrutin s'est élevée à 61.12% samedi.